



**Etablissement primaire de  
Moudon Lucens et environs**

Av. du Fey 40

Case postale 45

1510 Moudon

Tél. : 021 557 03 44

Fax : 021 557 03 45

ep.moudon-lucens@vd.ch

**Aux parents des élèves moudonnois de  
l'Etablissement primaire de Moudon,  
Lucens et environs**

Réf. : NOVE/LS/LN

Moudon, décembre 2021

**Abrogation des sous-zones moudonnoises**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Comme cela vous a été annoncé par le biais du « mémento d'information aux parents » pour l'année scolaire 2021-2022, puis expliqué lors de la rencontre « direction-parents » en début d'année scolaire, nous sommes amenés à mettre un terme aux principes d'enclassement actuellement en cours pour les élèves domiciliés à Moudon.

Pour rappel, trois zones permettaient de déterminer si un élève était enclassé au collège du Fey ou sur le site de l'Ochette/EFILM. De plus, nous avions pour principe de scolariser au même endroit nos élèves issus d'une même fratrie.

Ces deux principes ont été mis en place pour faciliter la gestion des effectifs des classes et les organisations familiales à l'ouverture du collège du Fey. Dans les faits, après trois ans de pratique, nous devons constater que cela limite notre marge de manœuvre pour constituer des classes de mêmes effectifs entre les 2 pôles moudonnois.

C'est pourquoi nous avons décidé de restreindre le maintien, sur un même site scolaire, aux fratries 1-6P tout en abolissant le découpage par quartier. Nos projections démontrent que très peu de familles seront concernées par des changements de site. Nous veillerons à communiquer avec elles dans les meilleurs délais. Nous entretenons par ailleurs des collaborations étroites avec l'AISMLE et la direction de l'UAPE pour maintenir une stabilité la plus grande possible. Au vu de cela, nous sommes convaincus que l'évolution sera profitable à la grande majorité de nos élèves et enseignants.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous adressons, Madame Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations et nos bons vœux pour les fêtes de fin d'année.

Eric Novello  
Directeur

**Copie à :** AISMLE

Commune de Moudon

Monsieur Yves Cavin, directeur de l'ESMLE

Madame Justine Dorsaz, directrice des UAPE moudonnoises

Madame Charlotte Maeder, Conseillère en développement à la DGEO

Conférence des maîtres